



La profession notariale, une profession importante pour les citoyens

Fiche pratique publié le 31/10/2019, vu 516 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

La profession notariale, une profession importante pour les citoyens

Le quotidien du notaire c'est l'extraordinaire de ses clients.

En effet, le notaire est là pour les moments importants des familles au niveau patrimonial.

Le notaire authentifie les actes qu'il reçoit une fois rédigés avec son concours.

Il appose la formule exécutoire sur les actes ce qui les rend exécutoires sans l'intervention d'un juge.

Le notaire s'occupe des contrats de mariage, des donations entre vifs, des legs à cause de mort et des successions qu'il doit liquider et dont il perçoit les impôts.

Il existe au sein de certaines études de notaire la profession de comptable taxateur.

Le notaire est un officier public et ministériel soumis au secret professionnel.

Il rédige parfois des actes de vente en l'état futur d'achèvement (VEFA).

Il rédige aussi parfois des contrats de sociétés comme par exemple des SARL, SCI etc

Il conseille et concilie les parties.

Il est assermenté au civil pour ce qu'il constate de lui-même en son étude.